

Le Bessat *Aujourd'hui*

- Bulletin Municipal -

Février 2017 - N°70



SOMMAIRE

ÉDITO Page 4



Vie du village Pages 4 à 6



Aux alentours du village Page 7



Infos pratiques Pages 8 à 9



Ça s'est passé au Bessat Pages 10 à 13



État civil Page 13



Communiqué THD42 Page 14



Transports Page 15



Un peu d'histoire Pages 16 à 17



Travaux : bilan & projets Pages 18 à 19



Agenda Page 20

Rédaction : Isabelle Vernay
Conception graphique & mise en page : Élise Veyre
Photos : I.Vernay, R.Gonthier
Photo de couverture : Thibault Vernay
Imprimé par nos soins à 300 exemplaires

Le mot du Maire

Chers Bessataires

Je tiens à vous adresser en mon nom et en celui du conseil municipal nos **meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2017.**

Je tiens aussi à **remercier** tout particulièrement les **bénévoles des associations du village** qui tout au long de l'année mettent leur énergie dans le fonctionnement de leurs activités : **le Foyer rural, le BSH, le point rencontre, l'équipe paroissiale, l'équipe de la bibliothèque et celle du syndicat d'initiative.** Merci aussi à **Claude Charreyron** qui fait vivre le site internet de la commune.

Merci également au **personnel communal** dont le travail et l'implication au quotidien sont indispensables au bon fonctionnement des différents services de la commune. Fabienne Bavut, Marie-André Borne et Marine Michel à l'école (assistées d'Evelyne Tardy le jeudi). Jérôme Ruillière, notre agent technique, Evelyne Tardy, notre secrétaire de mairie, Nathalie Maillon, à l'agence postale communale. Grâce à eux, assistés des élus, il fait bon vivre au village .

Merci aussi à l'équipe enseignante : la directrice Valérie Rolhion, les enseignants d'élémentaire, Amandine Prost et Patrice Desfonds pour leur dévouement et le travail accompli auprès des enfants du village. L'effectif de l'école est stable. A chacun d'entre nous d'être attentif à sa survie.

Deux temps forts vont rythmer le premier semestre de l'année 2017.

Tout d'abord l'élection présidentielle les dimanches 23 avril et 7 mai, puis les élections législatives les dimanches 11 et 18 juin. Nous sommes tous concernés par ces échéances.

Vous lirez par ailleurs le bilan des actions menées en 2016 et les projets pour 2017.

Enfin, je tiens à remercier les forces de sécurité, la police, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers pour leur engagement auprès de la population dans cette période perturbée.

Les commerces, les centres sportifs et d'hébergement font partie de notre univers. Nous devons les conserver pour le bien de tous. Ainsi, les élus ont donné un avis favorable à l'extension du laboratoire de la Boulangerie Abrial. De même, afin de conserver une épicerie sur le village, l'équipe municipale étudie la possibilité de rénover le bâtiment de l'ancienne poste. Il est prévu un local commercial au 1er niveau et deux logements de 90 m² en duplex avec terrasse tropézienne à l'étage.

Cet automne l'Auberge du Tremplin a vu l'arrivée de Roland et Ioana Coudray qui en ont prit la gérance. Nous leur souhaitons la bienvenue et la réussite pour leur activité dans ce lieu historique du Tremplin. Nous souhaitons enfin, à Paquita Gaviland, une bonne retraite après plusieurs années passées derrière ses fourneaux.

Jean-François William et sa compagne Anna Carton ont installé leur laboratoire de traiteur au Bessat. Vous pouvez commander des repas sur leur site le Mid'Xpress. Bienvenue à eux également.

Nous sommes heureux de compter de nouveaux habitants arrivés en 2016 sur la commune et nous avons eu l'occasion de les accueillir chaleureusement lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier.

Bien chaleureusement, et encore Bonne Année 2017 !
Robert TARDY



Services du Village & Horaires d'ouverture



L'équipe municipale à votre écoute

- Lundi de 9h à 11h (sur RV)
- Vendredi de 17h à 19 h

Mairie

- Mardi de 10h à 12h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 17h à 19h

 Tel : 04 77 20 40 77



Agence postale communale

- Du mardi au samedi de 9h à 12h

 Tel : 04 77 51 87 71



Syndicat d'Initiative

- Du 1er novembre au 30 mars :
Samedi et Dimanche : 9h30-12h
- Du 1er avril au 30 octobre :
Samedi : 9h30-12h et 14h-16h30
Dimanche : 9h30-12h

@ Adresse mail : si.lebessat@gmail.com
 Téléphone : 04 77 20 43 76

Bibliothèque

- Mercredi 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

@ Adresse mail : biblio.lebessat@gmail.com
 Téléphone : 09 75 40 08 07



Une équipe d'une dizaine de bénévoles vous accueille, gère et anime la bibliothèque du Bessat pour répondre aux besoins des lecteurs.

ACCUEIL DES SCOLAIRES :

Tous les quinze jours, les mardis pour les élèves de maternelle et les vendredis pour les élèves d'élémentaire, deux bénévoles assurent l'animation en collaboration avec les enseignants. Les supports d'animation, kamishibais et tapis tout doux, permettent de varier les accès à la lecture. Ainsi nous proposons la malle de Noël, « Harpo le petit singe » et « Le bateau de Monsieur Zougoulou ». La médiathèque de la Loire est là aussi notre partenaire.

PROGRAMME DES ANIMATIONS POUR 2017 POUR TOUT PUBLIC :

• EXPOSITION

« Loup y es tu ? »

du 4 janvier au 5 avril 2017

(LIVRES , CD , DVD , AFFICHES...)

• EXPOSITION

« Carnets de voyages »

du 5 avril au 5 juillet 2017

Les outils d'animation sont prêtés par la médiathèque de la Loire

NOUVEAUTÉS !

Depuis fin novembre une **douzaine de nouveaux livres** vous attend, nous vous rappelons que nous sommes preneurs de livres très récents et en bon état pour renouveler le fond de lecture.

La bibliothèque offre un **service de réservation** (livres, DVD, CD.....) aux lecteurs, par le biais d'une navette **le premier mercredi de chaque mois** entre la médiathèque de Bourg Argental et Le Bessat.

Des ressources numériques (magazines, musique , apprentissage très divers...) sont libres d'accès sur le site de la médiathèque de la Loire , il suffit de venir vous inscrire pendant les permanences pour pouvoir en bénéficier.

L'équipe espère répondre au mieux aux attentes des Bessataires et travaille à une mise en place plus dynamique de la bibliothèque sur le site internet de la mairie.



Stériliser, c'est protéger

Les propriétaires d'animaux doivent prendre conscience que la vie sexuelle du chat n'est pas compatible avec la vie urbaine. Si nous sommes assez inconscients et laxistes pour laisser nos chats sortir non stérilisés et tolérer que « la nature suive son cours », nous provoquons chaque année et imposons à nos voisins, plusieurs portées de chatons dont les quelques survivants deviendront sauvages et grossiront le contingent des chats errants.....

Un couple de chats peut donner théoriquement en 5 ans, 15 552 descendants.

Les chats des rues font partie de notre environnement à part entière, maillon d'une chaîne écologique dans laquelle ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, souris, oiseaux... mais il faut que chacun soit responsable, avant de laisser son animal divaguer, il faut le faire **stériliser**.

Le maire a ainsi la responsabilité d'informer les habitants de la commune de la nécessité de faire stériliser leurs animaux de compagnie et de l'obligation qu'impose la **loi du 6 janvier 99** en ce qui concerne l'**identification obligatoire des animaux âgés de plus de 4 mois**.

En effet, les chats errants (dits aussi chats libres) provoquent des nuisances :

- **MARQUAGES** : le chat délimite son territoire par des jets d'urine malodorante et par des griffades.
- **BAGARRE** : Les mâles, lors des périodes de rut, se bagarrent même avec des chats déjà castrés, ce qui occasionne de graves blessures.
- **MIAULEMENTS** : Extrêmement bruyants, ses vocalises vous feront passer des nuits blanches.



Ces chats constituent des populations autonomes, ils ne font l'objet d'aucune identification, vaccination, ni d'aucun suivi vétérinaire et présentent donc un **risque sanitaire** pour les autres animaux domestiques.

Les chats stérilisés ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes, plus de miaulements en pleine nuit pour appeler la femelle et surtout, moins de contamination des maladies infectieuses.

Des associations existent pour vous aider, moyennant une participation, à stériliser votre chat. Pensez-y pour le bien de tous.





L'ADMR de Saint-Genest Malifaux recrute (URGENT) :

Au regard de l'activité qui ne cesse d'augmenter, l'ADMR de Saint-Genest Malifaux est à la recherche de personnel pour ses **services d'aide à domicile**.

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous contacter à l'adresse suivante : **ADMR de Saint-Genest Malifaux, 9 place Maréchal Foch, 42660 Saint-Genest Malifaux.**

Nous vous rappelons que l'ADMR propose les services suivants :

- **Aide aux familles** (grossesse, naissance, maladie de l'enfant, maladie des parents...),
- **Aides aux personnes âgées et handicapées,**
- **Garde d'enfants,**
- **Service qualité de vie** (ménage, repassage),
- **Portage de repas et filien.**

Tél : 04 77 51 21 49
Horaires d'ouverture au public : le lundi après-midi et le jeudi matin

Café causette

Mardi 07 février
De 9h à 11h sur le thème :
« L'argent de poche »
à l'UDAF de Saint-Étienne
7 rue Étienne Dolet
42000 Saint-Étienne

Le « **Café causette** » est ouvert à tous les parents, **gratuitement** et sans inscription. Il se déroule sous la forme d'un **petit déjeuner convivial** dans les locaux de l'UDAF de Saint-Étienne.

Information au 04 77 43 93 15.



ESPACE NORDIQUE
Programme hiver 2016-2017



JARDIN DES NEIGES
Le Bessat – Enfants de 5 à 12 ans
Cours de ski de fond classique
Tous les dimanches
du 08 janvier au 12 février 2017
Tarif : gratuit

SOIREE MUSER

St-Régis-du-Coin - A partir de 10 ans
Canirandonnée avec des chiens nordiques
Goûter sous la tente trappeur
Samedi 18 février 2017
Samedi 25 février 2017
Tarif : 17€/ personne
Un enfant de moins de 16 ans gratuit pour un adulte payant



BIATHLON LASER

Burdignes - A partir de 10 ans
Challenge combinant orientation et carabine laser
Goûter sous la tchoum (tente trappeur)
Mercredi 22 février 2017
Mercredi 01 mars 2017
Tarif : 17€/ personne
Un enfant de moins de 16 ans gratuit pour un adulte payant



VEILLEES NORDIQUES

Sortie pédestre ou en raquettes
en semi-nocturne suivie d'un repas dans une auberge
6 dates proposées
du 14 janvier au 04 mars 2017
Tarif : 32€/ personne
(option location raquettes)



Informations et réservations : 04 77 51 23 84 / 04 77 39 63 49



Le Foyer Rural propose...

■ CHAQUE LUNDI :

Avec le point rencontre

- Dès 14h
Marche,
RV devant la mairie

- Dès 14h30
Jeux,
Maison communale

■ CHAQUE JEUDI :

- De 8h30 à 10h :
Gym,
Maison Communale

TOUTES CES
ACTIVITÉS
SONT
GRATUITES.

ADHÉSION :

Individuelle : 8€
Familiale : 13€

Location de Matériel

L'association propose également à ses adhérents une **location de matériel** (tables, bancs, tonnelles...).

Location sous réserve de la disponibilité du matériel.

Location **réservée** à l'usage exclusif des **adhérents du foyer rural.**

Grille de tarifs location de matériel

Matériel	Tarifs	Montant caution
6 Tables & 11 Bancs	30€	500€
1 Machine à saucisse	10€	250€
1 Barbecue (Gaz)	30€	250€
1 Friteuse	30€	500€
1 ampli & 2 enceintes	30€	150€
1 Tonnelle	10€	150€
1 Cafetière	10€	150€
2 chapiteaux (5m x 10m)	200€ l'un	500€ l'un

• CONTACTS ET INFOS

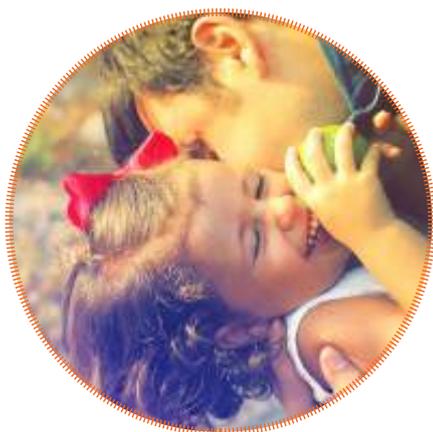
Violaine TARDY
06.84.64.73.85
foyerruraldubessat@yahoo.fr

Soizic PERRE
06.21.04.14.87
foyerrural-lebessat.pagesperso-orange.fr

TEMPS DE RENCONTRES PARENTS ENFANTS

La CCMP développe sur son territoire des **espaces de rencontres Parents Enfants** afin de participer à **l'éveil et à la socialisation de l'enfant** et d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle. Ils sont ouverts aux enfants accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des **temps conviviaux de jeux et d'échanges** avec d'autres parents et avec des **professionnels**. Cet accueil est gratuit, il est ouvert à partir de **9H30 pour les matins et 15H30 les après-midis**.

Le temps d'accueil et l'heure d'arrivée sont **libres** et en fonction des besoins de chacun.



LES PROCHAINS TEMPS DE RENCONTRES :

- **Mercredi 11 Janvier**
à partir de 15H30
Saint Sauveur en Rue Gymnase
- **Mercredi 18 Janvier**
à partir de 9H30
Marlhes Salle des spectacles Mairie
- **Mercredi 25 Janvier**
à partir de 15H30
La Versanne Espace plein air entrée du Village
- **Vendredi 3 février**
à partir de 9H30
Saint Romain les Atheux 1 étage Mairie
- **Mercredi 8 février**
à partir de 9H30
Marlhes Salle des spectacles Mairie
- **Mercredi 22 février**
à partir de 15H30
Saint Sauveur en Rue Gymnase
- **Vendredi 24 février**
à partir de 9H30
Saint Romain les Atheux 1 étage Mairie
- **Mercredi 1 mars**
à partir de 15H30
La Versanne Espace plein air entrée du Village

9 juillet 2016

BARBECUE GÉANT & TOURNOI DE PÉTANQUE DU FOYER RURAL

La fête organisée dimanche par l'équipe du Foyer rural du Bessat, a été une nouvelle fois, une belle réussite. Côté pétanque, Roland Baconnier et Gregory Debny ont remporté le premier prix. Puis place au barbecue géant qui a connu un beau succès.



De gauche à droite
Thomas Ronchard, Johann Charreyron,
Roland Baconnier et Grégory Debny

9 et 10 juillet 2016

SUCCÈS POUR L'EXPOSITION - VENTE SUR LE TIBET ET LE NÉPAL

Malgré la très forte chaleur et le nombre important d'animations proposées sur le massif en ce premier week-end de vacances, l'exposition-vente au profit de l'association Partage et Soins a connu une fréquentation inespérée avec plus de 500 visiteurs dont la plupart sont repartis en ayant acheté un souvenir issu de l'artisanat propre de cette région de l'Himalaya.



16 juillet 2016

MINUTE DE SILENCE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DE NICE



27 et 28 août 2016

FÊTE DU VILLAGE

Bien qu'ayant dû être repoussée à fin août, la fête de la Myrtille n'a pas pâti de ce changement de date. Après le feu d'artifice et le bal du samedi soir, la kermesse de dimanche a rencontré un franc succès malgré le manque de bénévoles qui a obligé les organisateurs à supprimer certains stands.



11 septembre 2016

17^{ÈME} TRAIL DU BSH

Cette dix-septième édition a enregistré une participation en hausse. Elle s'est déroulée sous le soleil et une température idéale pour courir. Les 350 participants ont apprécié les nouveaux parcours dans les grands bois et ont loué l'organisation au top.





Septembre 2016

UNE NOUVELLE ÉQUIPE
ENSEIGNANTE EN ÉLÉMENTAIRE

Amandine Prost est bien connue des familles, ayant enseigné en maternelle avant son congé parental. Cette année, elle revient à mi-temps, pour enseigner aux quatorze élèves de CP-CM. Son temps de travail est complété par le Planfoyard Patrice Desfonds, qui enseignait l'an dernier à Solaure. La directrice, Valérie Rolhion, prend en charge les maternelles (TPS à GS).



Octobre 2016

L'AUBERGE DU TREMPLIN
A DE NOUVEAUX GÉRANTS

Ioana et Roland Coudray ont succédé à Paquita Gaviland



4 novembre 2016

HALLOWEEN ORGANISÉ
PAR L'APE



11 novembre 2016

CÉRÉMONIE DU 11
NOVEMBRE



19 novembre 2016

COUSCOUS
DU FOYER RURAL

Près de 70 adhérents ou sympathisants et amis se sont réunis à la maison communale pour déguster l'excellent couscous préparé par les bons soins de Stéphane, du restaurant **Copains comme cochons**, avant de pousser les tables pour une soirée dansante sur des rythmes endiablés.



Fin novembre

FIN DES TRAVAUX DE
RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Depuis juillet l'école était en travaux. Ce gros chantier de rénovation (réfection de la toiture, changement des huisseries et des menuiseries, isolation extérieure, installation de volets roulants électriques, intervention sur le réseau électrique et la ventilation, peinture dans la salle des couchettes...) a un coût de 152 000 euros. 144 000 euros de la dépense sont subventionnés à 60% par le conseil départemental.



Photos F.Chomiène



26 novembre 2016

SÉANCE DE DÉDICACE À LA BM

Jean-Claude Cairat et Jérôme Sagnard ont dédié leur ouvrage « Mémoire en images, Le Pilat » paru aux éditions Sutton.



3 décembre 2016

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des anciens offert par le CCAS aux plus de 65 ans, inscrits sur les listes électorales, a eu comme chaque année beaucoup de succès. Les 47 anciens et les employés communaux ont été accueillis par l'équipe municipale et ont pu déguster le bon repas préparé par le traiteur nouvellement installé au Bessat Jean-François William.

Jean-François William du Mid'Xprss avec son équipe (derrière le buffet) écoutent le discours d'accueil de Robert Tardy.



16 décembre 2016

LES ENFANTS À LA RECHERCHE DU PÈRE NOEL

Les enfants étaient très nombreux à parcourir les rues du village pour rechercher le Père Noël qui s'était, soi-disant, perdu dans le Pilat. Avec l'aide bienveillante de leurs grands frères et sœurs, ainsi que de leurs parents, les jeunes écoliers ont pu tout de même assez facilement retrouver le gros bonhomme barbu. Et la fête, orchestrée par l'association des parents d'élèves (APE), a pu commencer dans la grande salle de la maison communale.



7 janvier 2017

VŒUX DU MAIRE, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Journée festive au Bessat ce 7 janvier car en plus de la cérémonie des vœux du maire qui a été l'occasion d'accueillir 7 nouveaux foyers installés au Bessat en 2016, le foyer rural avait convié le soir tous les Bessataires à partager le vin chaud et la galette des rois.



De gauche à droite
M. Herbaux ; M. et Mme Van Stalen ;
Mme Carton et M. William ; Mme
Delhomme ; José Michel ; M. et Mme
Bonney ; M. et Mme Baconnier



13 et 14 janvier 2017

1700 COUREURS CETTE ANNÉE

La participation à la 4ème rando-raquettes et à la 8ème édition de la Nuit blanche du Pilat, organisées par l'association Sang pour Sang Sport, a encore battu tous ses records.



18 janvier 2017

SOIRÉE « PELLE À NEIGE »

Une bonne vingtaine de courageux, issus essentiellement des clubs sportifs du Bessat, de Tarentaise et de Saint-Chamond, se sont démenés pelles et raclours en mains, par -10 °C et pendant plus de deux heures sur les pistes afin d'enneiger manuellement en abondance les endroits les plus exposés à la fonte.



Mariage

Fatima MAECHA &
Didier FOUCHEYRAND, le 19/11/2016



Naissances

Guilia DECROIX le 6/08/2016

Elio ANSELME le 26/10/2016

Domitille VASSELON le 26/10/2016



Point sur l'avancée des travaux dans la Loire

Une phase de reprise dans un contexte évolutif.

Par rapport au planning annoncé en 2014, le chantier THD42 a connu environ 6 à 8 mois de décalage du fait de modifications réglementaires nationales.

Le SIEL a en effet dû reconduire les études de résistances des poteaux électriques devant supporter la fibre, les modalités de calcul ayant évolué.

De même, le SIEL, propriétaire des réseaux électriques a négocié puis signé une nouvelle convention avec ERDF afin d'optimiser de déploiement de la fibre et de maîtriser l'impact financier de ces nouvelles mesures. Les études et les travaux ont à présent redémarré sur le territoire et les entreprises sont mobilisées pour reprendre le cours normal de l'opération.

Sur plusieurs secteurs de la Loire, les travaux sont en cours et les premiers raccordements doivent se dérouler au printemps 2016.

Sur l'année, 1 000 km de réseaux doivent être créés, 45 Points de Mutualisation Installés et 45 000 habitations raccordées pour un montant de 50 millions d'euros.

Le 11 décembre 2015, l'Etat a confirmé son soutien au projet THD42 en validant la phase II du dossier pour un montant de 65,46 millions d'euros.

La société THD42 exploitation est mandatée par le SIEL pour commercialiser le réseau aux fournisseurs d'accès Internet dès les premières zones connectées.

La phase de desserte comprend la création du réseau principal avec la création de réseaux souterrains ou aériens (sur poteaux électriques ou téléphoniques) et la mise en place de Points de Mutualisation*. Cette intervention représente environ 6 mois de chantier.

Le raccordement des particuliers

Lorsqu'un rendez-vous sera pris, le technicien étudiera l'installation d'une prise terminale optique (PTO) et sa liaison en câble optique depuis le domaine public. La PTO sera par défaut installée juste à côté de l'arrivée téléphonique actuelle.

La fibre optique empruntera donc le même cheminement que votre ligne téléphonique, soit dans une canalisation souterraine existante (fourreau) soit en aérien à partir de poteaux existants ou en façades.

Ces travaux de raccordement, pris en charge par les collectivités, sont gratuits pour les usagers. En revanche, tous les travaux intérieurs nécessaires pour poser la PTO à un autre endroit que la proximité immédiate de votre prise téléphonique seront à la charge du demandeur (gaine, perçage de mur...). Si tout est prévu par le particulier ou par l'intervention d'un électricien, la société mandatée par THD42 pourra poser la PTO à l'endroit souhaité.

Une fois toutes les habitations connectées, les fournisseurs d'accès Internet pourront venir proposer leurs offres fibre identiques à celles rencontrées partout en France.

Internet autrement avec la fibre

La fibre optique permet d'avoir un débit de 100 mbits/s ou plus, quelle que soit la situation de son logement. Les données sont transmises à la vitesse de la lumière dans des fils de verre.

Grâce au Très Haut Débit, de nouveaux usages vont être possibles sur le territoire tels que la TV Haute définition, la télémédecine, le télétravail, l'envoi de fichiers très lourds en quelques secondes, la télésurveillance des biens et des personnes...

Le projet THD42 concerne 280 communes de la Loire. 10 500 km de réseaux doivent être créés pour raccorder 172 000 usagers d'ici à 2020. Evalué à 280 millions d'euros, ce grand chantier pour la Loire est financé par l'Etat, la Région, les communautés de communes ou d'agglomération et par le SIEL. Durant cinq ans, 600 personnes vont travailler pour la construction du réseau.

En savoir plus

Retrouvez la réponse à toutes vos questions sur www.thd42.fr et notamment sur la page www.thd42.fr/#thd42-faq

*central fibre desservant environ 1 000 logements



ETRE TRANSPORTE(E) SUR LES MONTS DU PILAT

AVEC LES LIGNES DE BUS

Les lignes scolaires sont accessibles à tous(tes) pour **1,30 €**
Les lignes régulières **2 €**
Info sur tout le réseau
www.oura.com

NOUVEAU HORAIRES POUR LA LIGNE 122

Départ le matin à 7h54
au bourg de Bourg
Argental pour une
arrivée à St Etienne 8h25

www.loire.fr

AVEC LE COVOITURAGE

1800 inscrits sur

www.pilat-covoiturage.net

Pélussin – Saint Etienne
estimation à **2 €**

TOUTES LES INFOS AUPRÈS DU PARC DU PILAT

04 74 87 52 01
Carte interactive des transports

www.pilat-tourisme.fr



AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

www.drivy.com
www.koolicar.com
www.ouicar.fr

EN VELO DANS LE PILAT

ATELIER VÉLO

Pilattitude
St Sauveur en Rue
Contact : 04 77 39 27 64
Location vélo et
randonnée :
Le Bessat
www.capoxygene.com
cyclespilatsports.fr
Location / vente :
St Clair (07)
www.stephcycles.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

Vélocarte et pistes
vertes:
Découvrez la Via Fluvia
– Office de tourisme
de Montfaucon
04.71.59.95.73
www.otmontfaucon.fr
www.af3v.org
www.voiesvertes.com

Portail d'informations et d'actualité sur le vélo
www.actuvelo.fr ; www.fub.fr



Une histoire de chiens

Il n'aura échappé à personne que le Bessat est un village campagnard. Autrefois, et le passé n'est pas si loin, campagne signifiait agriculture, donc paysans (gens du pays) et élevage d'animaux divers allant des poules aux bovins. Chaque maison avait sa (ou ses) vaches afin d'avoir le lait et un veau de temps en temps. Les troupeaux, isolés ou regroupés, allaient paître un peu partout, dans les bois, les landes comme au plâtre, ou tout simplement dans les prés après la fenaison. Afin de garder ces animaux, il fallait un berger, voire une bergère, et il arrivait fréquemment que de jeunes gens de la ville vinrent passer leur été pour gagner un peu d'argent et vivre sans frais en accomplissant cette tâche. Ce travail n'était jamais mené seul et il fallait un **chien** afin d'aller chercher une bête un peu fougueuse refusant les ordres et regrouper le cheptel. Ainsi, les « **chiens de berger** » étaient légions dans le village et chacun les connaissait.

Il semble que, jadis, ces animaux en grand nombre et en liberté aient posé des problèmes à la population. La rage sans doute et la peur justifiée de cette maladie dont la vaccination a donné la célébrité à *Louis Pasteur* en 1885. Le législateur, dans sa grande sagesse, eut donc le projet de limiter le nombre des chiens. Pour cela, il trouva le procédé le plus vieux du monde pour limiter une pratique devenue incontrôlable : la taxer. Ce fut chose faite par la loi du 2 mai 1855.

« Ainsi, les « **chiens de berger** » étaient légions dans le village et chacun les connaissait »

D'autres étaient des « **chiens de garde** » de la ferme, bien utiles en des temps où le chapardage voire des exactions plus graves menées par des personnes malfaisantes voulaient s'en prendre aux économies des fermiers, peu enclins à confier leur petit pécule aux établissements bancaires. Enfin, à la campagne, il est de tradition de chasser.

Au Bessat, on traquait le lièvre, le chevreuil et le sanglier, la grive ou la bécasse au passage et la bécassine dans les « gouillats » au-dessus des Palais. Mais le chasseur ne saurait chasser sans son chien (plus facile à écrire qu'à prononcer ...). On en trouvait donc une troisième catégorie : le « **chien de chasse** », courant ou d'arrêt.

On définit ainsi deux catégories imposables selon leur emploi ou leur fonction, selon les dispositions du décret du 9 janvier 1856 :

- « Première catégorie : Les chiens d'agrément ou servant pour la chasse, taxés à 5 francs.
- Deuxième catégorie : Les chiens servant à guider les aveugles, à garder les troupeaux, les habitations, magasins, ateliers, etc., et, en général, tous ceux qui ne sont pas compris dans la catégorie précédente, taxés à 1 franc ».

Ce document est signé Adolphe Billault, alors ministre de l'Intérieur de Napoléon III, empereur des Français. Il est prévu des sanctions contre les fraudeurs qui commettraient une déclaration incomplète ou inexacte et dans ce cas la taxe était doublée, et triplée en cas d'omission de déclaration.

Au Bessat, la loi est appliquée comme ailleurs. On retrouve, dans les archives de notre village, trois matrices de déclarations, respectivement en 1897, 1908 et 1919. Ces déclarations notaient le nom des propriétaires, leur profession et leur lieu de résidence.

En 1897, on ne comptait pas moins de soixante-quatre chiens dans toute la commune pour une population de près de 450 habitants. Fait particulier, tous les animaux étaient de deuxième catégorie. Pas un seul chien d'agrément, pas un seul chien de chasse ! La somme de soixante-quatre francs ainsi récoltée était donc versée à la perception de Saint-Martin-en-Coailleux, recette municipale de référence pour le Bessat. Le total reviendrait plus tard dans la caisse de la commune.

En 1908, la population reste identique, mais le nombre de chien a diminué : Cinquante et un.

Là encore, aucun chien de chasse, uniquement des chiens de berger ou de garde. On encaisse donc la somme de cinquante et un francs selon le même mécanisme qu'en 1897.

En 1919, la loi a changé. Elle est remplacée par celle du 24 juillet 1918, sans que le niveau de taxation soit modifié. On retrouve au Bessat, un dénombrement de quarante-cinq chiens, tous de deuxième catégorie. C'est alors la somme de quarante-cinq francs qui est versée dans les caisses de la commune.

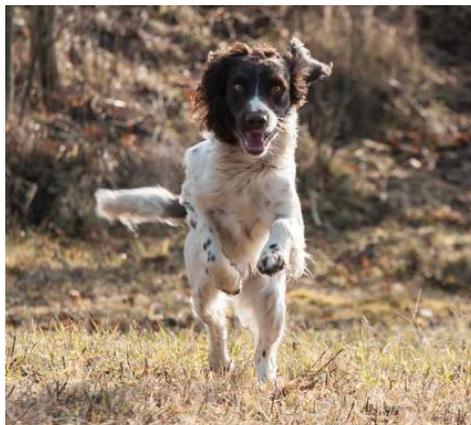
Que penser de tout cela ? Le nombre de chiens a bien diminué dans la commune, à tout le moins le nombre déclaré au fisc. D'autre part, on ne semblait pas chasser avec des chiens dans notre village. On préfère penser aujourd'hui que les édiles de l'époque savaient fermer les yeux sur de légers débordements « d'affectation » des animaux.

Mais le problème des chiens errants existait bel et bien. Nous avons retrouvé, dans les délibérations du Conseil Municipal, un arrêté à ce sujet daté de 1907. Déplorant les accidents déplorables souvent causés par des chiens enragés, regrettant le manque de surveillance des propriétaires laissant divaguer leurs animaux qui se laissent ainsi contaminer par le virus. Ce décret stipule l'obligation de porter un collier identifiant le propriétaire. Dans le cas de la capture d'un chien errant dont le maître ne peut être identifié, il sera procédé à son abattage sans délai. Et même dans le cas de la capture d'un chien connu, si le propriétaire ne s'est pas fait connaître dans les trois jours, il sera procédé comme pour les chiens inconnus. S'il s'était fait connaître, une somme de dix francs lui est réclamée au titre des frais de fourrière.

Le texte est signé de J.B. Matrat, maire, le 4 juin 1907.

Cette loi sera appliquée jusqu'en 1971 !

Gérard MATHERN
et Daniel TARDY





LES RÉALISATIONS DE 2016

2016 a vu la concrétisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en remplacement du POS (Plan d'Occupation des Sols).

Ce PLU a été approuvé par le conseil municipal le 25 novembre 2016. Il donne les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et précise les contraintes liées aux textes supra-communaux. Il est opposable depuis le 12 décembre 2017. On peut le consulter en mairie les jours de permanence.

Les travaux réalisés en 2016 :

L'école

Sa rénovation a été le gros chantier de 2016. Réfection de la toiture, remplacement des fenêtres, isolation extérieur, mise en place d'une ventilation mécanique...pour un coût d'environ 152 000 euros dont des subventions du Conseil Départemental uniquement sur le bâtiment de l'école.



La route de la Petite Chomienne

Cette route d'une longueur de 7 km, au départ du Rôt, passe sous le château du Thoil et longe la vallée du Bans. Elle permettra l'exploitation forestière de cette zone très mal desservie à ce jour. Le coût d'environ 130 000 euros est financé par des Fonds Européens, le Conseil Départemental, ainsi que la participation des propriétaires forestiers. Ce projet a été mené conjointement avec la commune de La Valla en Gier. La maîtrise d'œuvre a été assurée par l'ONF.

L'eau & l'assainissement

Une conduite d'eau potable a été remplacée sur le chemin du coeuillou. A la demande de l'Agence Régionale de santé (ARS) un nouvel appareil de chloration a été installé au réservoir de la Madone. Il est en cours de réglage.



Les investissements de 2016

La commune a acheté la propriété Danthony située rue de la Creuse et chemin de la Travarie. Cette propriété de 7 500 m² est composée d'une maison et d'un jardin remarquable.

Cette acquisition permettra à la commune de posséder une réserve foncière pour l'avenir du village, et ainsi favoriser l'installation de nouveaux habitants dans le futur. Le jardin remarquable sera aménagé et conservé suivant les conditions précisées dans l'acte de vente et en fonction des possibilités financières de la commune.

LES PROJETS POUR 2017

Ils sont nombreux et nous pouvons citer :

- La valorisation du petit patrimoine (les croix, les bachats, le Sacré-Cœur et la Madone)
- L'isolation et le remplacement des huisseries de la maison communale
- L'étude pour la rénovation de la cour de l'école et de l'aire de jeux
- La réhabilitation de l'ancienne poste avec la création d'un local commercial et de deux grands logements en duplex avec terrasse tropézienne, afin d'attirer des familles sur la commune
- La rénovation du mur du jardin du presbytère
- Le remplacement de la canalisation d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux rue du Féria.

Ces projets ne pourront être menés à bien qu'avec l'aide des subventions de l'Etat, du Département, de la Région et de l'Agence de l'eau. Cela permettra de valoriser le patrimoine et de maintenir les biens communaux en état.

Courant 2017, Holocène Environnement, mandaté par les communes et la CCMP, contrôlera les installations d'assainissement non collectif sur le Bessat. Une réunion d'information aura lieu pour vous tenir informés

Enfin, il est à noter que de nombreuses compétences relèvent désormais de la Communauté de Commune des Monts du Pilat (CCMP), au détriment des maires et des équipes municipales. Ce sont : la petite enfance, l'économie, le tourisme, les zones artisanales, les ordures ménagères, en attendant d'autres prises de compétences dans les années futures.

LA NOUVELLE ROUTE FORESTIÈRE DE LA PETITE

CHOMIENNE PREND FORME

La première tranche des travaux de cet ouvrage, au départ du Rot et qui s'arrêtera momentanément à Laval a démarré début mai et a été réceptionnée le 30 septembre 2016. La deuxième tranche, du Gallot à la Barbanche, est encore en attente de l'appel d'offres.

Il s'agit en effet de la création d'une route forestière de 4,5 m de largeur moyenne pour une longueur totale d'environ 10 km auxquels seront ajoutés 2,5 km de pistes de débardage et la création de 12 dépôts de bois ainsi qu'une place de retournement. Elle permettra aux grumiers de joindre le lieu-dit Le Rot au plateau de la Barbanche.

Les principaux objectifs de ce projet sont de solutionner les problèmes de circulation des camions sur le CD 37 vers Laval, et la sortie difficile au Rot, en créant un accès plus aisé vers la Barbanche, mais aussi de diminuer les distances de débardage.



Thierry Reynaud à gauche, conseiller municipal du Bessat

Ceci entraînera donc une valorisation des parcelles en améliorant leur gestion et leur exploitation. Enfin l'arrivée des secours en cas d'accident ou d'incendie s'en verra grandement facilitée. Les plantations en arbres sur le tracé sont en majorité constitués de sapinières irrégulières, mais aussi de quelques hêtraies et de plantations d'épicéas proches de la maturité. Le financement de cette opération est subventionné à 80 % par le conseil départemental de la Loire, l'État et l'Europe, les 20 % restants étant à la charge des propriétaires ainsi que des communes concernées, La Valla-en-Gier et Le Bessat. Une visite des financeurs a eu lieu le 4 novembre 2016.





- **SAMEDI 11 MARS**
Repas du foyer,
Le Vieux Frêne, Tarentaise

- **DIMANCHE 26 MARS**
Diaporama sur Haïti & débat
avec l'association «Les
planches sur le plateau»
Maison communale

- **SAMEDI 17 JUIN**
Rando-Déval - kart

- **SAMEDI 1ER JUILLET**
Barbecue géant et Tournoi
de pétanque

ÉVÉNEMENTS AU BESSAT

- **SAMEDI 5 &
DIMANCHE 6 AOÛT**
Fête du village



ÉVÉNEMENTS DE L'APE

POUR FINANCER :

- les projets des enfants
- sorties scolaires
- les voyages

- **VENDREDI 10 FÉVRIER**
Carnaval

- **SAMEDI 20 MAI**
Vente de brioches

- **VENDREDIS 31 MARS
ET 16 JUIN**
Ventes de pizzas

- **SAMEDI 1^{ER} JUILLET**
Kermesse de l'école



- **23 AVRIL & 7 MAI**
Présidentielles

- **11 & 18 JUIN**
Législatives

- **24 SEPTEMBRE**
Sénatoriales

CALENDRIER ÉLECTORAL 2017

